



AGPM
maiz'EUROP®

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Souveraineté alimentaire : l'AGPM attend des actes !

Paris, le 20 mai 2021. Les producteurs de maïs, réunis au sein de l'AGPM, saluent l'ambition politique affirmée par le Président de la République et le Ministre de l'Agriculture à l'occasion du grand rendez-vous de la souveraineté alimentaire, organisé par Conseil de l'Agriculture Française (CAF) le 18 mai dernier. Les prochains Varenne de l'eau et arbitrages de la PAC au niveau national qui seront annoncés le 21 mai dans le cadre du CSO, doivent traduire l'ambition en actes.

La prochaine PAC doit être à la hauteur des défis à relever pour répondre à l'enjeu de la souveraineté alimentaire ! La qualité est déjà une réalité pour toute la maïsiculture française et en premier lieu celle des territoires spécialisés dans cette production. Les maïsiculteurs ont fait évoluer leurs pratiques et obtenu des résultats exemplaires en matière de préservation des sols et de biodiversité. Ces efforts doivent être soutenus dans la future conditionnalité en reconnaissant d'autres pratiques et alternatives à la rotation obligatoire des cultures à la parcelle, et encouragés par les « éco-régimes » qui devront être pleinement accessibles à tous les maïsiculteurs français. Par ailleurs, face à la multiplication des aléas climatiques, il est indispensable de repenser le système d'assurance pour protéger la maïsiculture française à long terme. C'est pourquoi, il est capital de mobiliser le 2nd pilier de la PAC via l'application du règlement Omnibus afin de rendre le système assurantiel plus incitatif et de conforter la résilience des exploitations.

L'AGPM attend du Varenne agricole de l'eau, qu'il aboutisse enfin à une politique de gestion des risques fiable et pérenne et à un aménagement hydraulique efficace des territoires qui en ont besoin. Car malgré les engagements pris de débloquer les ouvrages de stockage d'eau dans le cadre des projets de territoires, dès l'été 2018, la réalité est tout autre : trop peu de projets sont sortis de terre et les autorisations de prélèvements d'eau sont constamment remis en cause, plongeant de nombreux agriculteurs dans l'incertitude. Rappelons que le renouvellement des générations en agriculture, appelé de ses vœux par le Chef de l'État, passe par l'assurance de pouvoir accéder à l'eau. Il faudra donc mobiliser des moyens à la hauteur de l'ambition parmi lesquels le 2^{ème} pilier, au travers de la politique de soutien à l'investissement, devra contribuer.

Enfin, l'ensemble des politiques qui encadrent la production doivent nous préserver des distorsions de concurrence et être de réels relais de productivité, en particulier grâce à l'accès aux innovations variétales, sans quoi la souveraineté alimentaire ne sera que chimère.

« Comme l'a affirmé Emmanuel Macron, *pouvoir vivre dignement de son travail, c'est la mère des batailles, la première*. Pour Daniel Peyraube, Président de l'AGPM : « *La bataille se déroule maintenant, dans les toutes prochaines semaines : Varenne de l'eau, PAC, PSN, nous attendons des actes à la hauteur des paroles prononcées par le Président de la République et le ministre Julien Denormandie.* »

Contact presse : Anne KETTANEH – 06 83 22 05 01